

Association APCAR

Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association APCAR
10 Allée de la Cotonnière
76570 PAVILLY

Ce rapport contient 4 pages
Les annexes contiennent 15 pages

Bois-Guillaume

95 Allée Alfred Nobel
76230 BOIS-GUILLAUME

Tél : 02 35 73 05 08

contact@expertisecrg.fr

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Association APCAR

Siège social : 10 Allée de la Cotonnière – 76570 PAVILLY

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APCAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association APCAR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Ainsi, nous portons à votre connaissance la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les règles et méthodes comptables.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe en nous assurant de leur correcte application.

Les subventions figurent au compte de résultat pour une valeur nette de 1.255.557 €. Ces subventions sont évaluées au nominal dont la direction nous a confirmé l'octroi de celles-ci au cours de l'exercice. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent le montant des subventions reçues et à recevoir. Nous avons procédé à l'appréciation de la réalité de ces subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

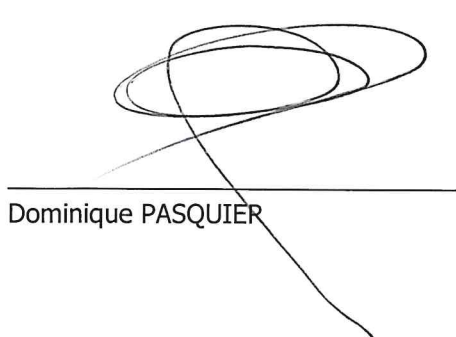
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois Guillaume, le 28 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
COMPTABILITE REVISION GESTION



Dominique PASQUIER

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 632	2 632		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	346 500	52 714	293 786	308 911
Installations techniques, matériel et outillage	413 445	372 893	40 552	43 469
Autres immobilisations corporelles	338 058	144 696	193 363	232 254
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	22 794		22 794	14 315
Total I	1 123 430	572 935	550 495	598 949
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 024		3 024	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	122 230	425	121 805	57 963
Autres créances	53 690		53 690	88 506
Divers				
Valeurs mobilières de placement	59 577		59 577	136 624
Disponibilités	60 047		60 047	61 988
Charges constatées d'avance	13 670		13 670	13 272
Total II	312 238	425	311 813	358 353
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 435 668	573 360	862 308	957 302

COMPTABILITE REVISION GESTION

95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02 35 73 05 08

e-mail : contact@expertisecrg.fr

RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	137 169	137 169
Fonds statutaires	137 169	137 169
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves	121 446	121 446
Réserves pour projet de l'entité	121 446	121 446
Report à nouveau	59 946	56 590
Excédent ou déficit de l'exercice	3 772	3 356
Situation nette (sous-total)	322 333	318 561
Subventions d'investissement	17 905	19 211
Total I	340 238	337 772
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	37 795	67 642
Provisions pour charges	127 000	127 000
Total III	164 795	194 642
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	239 075	275 483
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	239 075	275 483
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 265	39 293
Dettes fiscales et sociales	88 650	97 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10 918
Autres dettes	1 285	1 494
Total IV	357 276	424 888
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	862 308	957 302

COMPTABILITE REVISION GESTION

95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02 35 73 05 08

e-mail : contact@expertisecrg.fr

RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Compte de résultat

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertisecrg.fr
RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	75	70	5	7,14
Ventes de biens et de services	440 211	355 082	85 129	23,97
Ventes de biens	129 681	140 361	-10 679	-7,61
Ventes de prestations services	310 530	214 721	95 808	44,62
Produits de tiers financeurs	1 255 557	1 172 507	83 050	7,08
Concours publics et subventions d'exploitation	1 255 557	1 172 507	83 050	7,08
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch		1 309	-1 309	-100,00
Autres produits	3 429	63	3 366	NS
Total I	1 699 272	1 529 031	170 241	11,13
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	344 265	325 064	19 201	5,91
Aides financières	8 400		8 400	
Impôts, taxes et versements assimilés	28 415	29 146	-732	-2,51
Salaires et traitements	1 060 435	1 045 333	15 102	1,44
Charges sociales	223 987	145 785	78 202	53,64
Dotations aux amortissements et aux dépréciati	55 287	61 931	-6 644	-10,73
Autres charges	374	40	334	831,64
Total II	1 721 162	1 607 299	113 862	7,08
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-21 890	-78 269	56 379	-72,03
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés	2 814	6 064	-3 250	-53,59
Total III	2 814	6 064	-3 250	-53,59
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assilées	7 229	7 939	-710	-8,94
Total IV	7 229	7 939	-710	-8,94
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-4 414	-1 874	-2 540	135,52
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II)	-26 304	-80 143	53 839	-67,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	100		100	
Sur opérations en capital		1 100	-1 100	-100,00
Reprises provisions, dép., et transferts de charg	29 847	84 306	-54 459	-64,60
Total V	29 947	85 406	-55 459	-64,94
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	-648	955	-1 603	-167,85
Total VI	-648	955	-1 603	-167,85
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	30 595	84 451	-53 856	-63,77
Impôts sur les bénéfices (VIII)	519	952	-433	-45,48
Total des produits (I + III + V)	1 732 033	1 620 501	111 532	6,88
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VI	1 728 261	1 617 145	111 116	6,87
EXCEDENT OU DEFICIT	3 772	3 356	416	12,39
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO				
TOTAL				

Règles et méthodes comptables

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertisecrg.fr
RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Désignation de l'association : Association ATELIER PAPIER CARTON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 862 308 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 3 772 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2026 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertisecrg.fr
RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

COMPTABILITE REVISION GESTION

95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02 35 73 05 08

e-mail : contact@expertisecrg.fr

RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 632			2 632
Immobilisations incorporelles	2 632			2 632
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	346 500			346 500
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	406 691	6 754		413 445
- Installations générales, agencements aménagements divers	250 902			250 902
- Matériel de transport	57 000		30 000	27 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 156			60 156
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 121 250	6 754	30 000	1 098 003
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 315	6 086		22 794
Immobilisations financières	14 315	6 086		22 794
TOTAL	1 138 197	12 840	30 000	1 123 430

Notes sur le bilan

COMPTABILITE REVISION GESTION
 95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
 Tél : 02 35 73 05 08
 e-mail : contact@expertisecrg.fr
 RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			6 754		
Immobilisations financières			6 086		
Augmentations de l'exercice			12 840		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			30 000		
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice			30 000		

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			2 632			2 632
Immobilisations incorporelles			2 632			2 632
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	20 ans		37 589	15 125		52 714
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	NA		363 222	9 671		372 893
- Installations générales, agencement et aménagements divers	NA		43 124	22 159		65 283
- Matériel de transport	5 ans		48 467	133	21 600	27 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 à 3 ans		44 214	8 199		52 412
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			536 616	55 287	21 600	570 303
TOTAL			539 248	55 287	21 600	572 935

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertisecrg.fr
RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Ventilation des dotations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		55 287		
Dotations de l'exercice		55 287		

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Ventilation des diminutions			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles		21 600	
Diminutions de l'exercice		21 600	

COMPTABILITE REVISION GESTION
 95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
 Tél : 02 35 73 05 08
 e-mail : contact@expertisecrg.fr
 RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 212 384 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	22 794		22 794
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	122 230	122 230	
Autres	53 690	53 690	
Charges constatées d'avance	13 670	13 670	
Total	212 384	189 590	22 794
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	51 840
Disponibilités	1 261
Divers comptes débiteurs	
Total	53 101

COMPTABILITE REVISION GESTION
 95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
 Tél : 02 35 73 05 08
 e-mail : contact@expertisecrg.fr
 RCS : 383 515 622 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances	425			425
Total	425			425

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	137 169				137 169
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	121 446	3 356		3 356	121 446
Report à Nouveau	56 590		3 356		59 946
Excédent ou déficit de l'exercice	3 356	-3 356	3 772		3 772
Situation nette	318 561		7 129	3 356	322 333
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	19 211			1 306	17 905
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	337 772		7 129	4 662	340 238

COMPTABILITE REVISION GESTION

95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02 35 73 05 08

e-mail : contact@expertisecrg.fr

RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	194 642				164 795
Total	194 642				164 795
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			29 847		

Détail des provisions pour risques et charges :

- Mise en sécurité du bâtiment : 10 K€
- Retraite : 28 K€
- Gros travaux : 127 K€

COMPTABILITE REVISION GESTION
 95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
 Tél : 02 35 73 05 08
 e-mail : contact@expertisecrg.fr
 RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 357 276 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	239 075	28 020	65 967	145 088
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 265	28 265		
Dettes fiscales et sociales	88 650	88 650		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 285	1 285		
Produits constatés d'avance				
Total	357 276	146 221	65 967	145 088
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	36 377			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 274
Dettes fiscales et sociales	38 036
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Divers comptes créditeurs	
Total	50 780

COMPTABILITE REVISION GESTION
95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 35 73 05 08
e-mail : contact@expertisecrg.fr
RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	13 670
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	13 670

COMPTABILITE REVISION GESTION

95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02 35 73 05 08

e-mail : contact@expertisecrg.fr

RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		972 070	172 800		109 380	1 254 251
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement					1 306	1 306
						1 255 557

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	-708	
Dons, libéralités	60	
Libéralités perçues		100
Provisions pour risques et charges		29 847
TOTAL	-648	29 947

COMPTABILITE REVISION GESTION
 95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME
 Tél : 02 35 73 05 08
 e-mail : contact@expertisecrg.fr
 RCS : 383 515 822 - APE : 6920Z